

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

SÉANCE DU 22 FEVRIER 2018



Le Conseil d'Administration de l'IEP s'est réuni le 22 Février 2018 dans les locaux de l'I.E.P. au 47, avenue de la Forêt Noire à Strasbourg à 17h.

Ont participé à la réunion les membres dont les noms suivent :

Le Président :

- M. BUR : procuration de M. DUHAMEL

Le Directeur :

- M. ECKERT

Pour les personnalités extérieures :

- M. GERARD : procuration de M. GRIMONPREZ
- Mme REICHHART
- M. DEBEVE Départ à 18h25
- M. HOWILLER : procuration de M. FRIEDERICH

Pour les enseignants :

- M. BLAZY
- Mme HAMELIN : procuration de M. KOVAR
- Mme DELASALLE
- Mme WASSENBERG : procuration de M. FABREGUET
- Mme DELANNAY : procuration de M. LASSERRE CAPDEVILLE
- Mme ROIRON
- Mme WILLMANN
- M. TORREIRO-LAREO : procuration de M. FERTIKH

Pour les représentants des personnels :

- M. KIFFER : procuration de Mme DUCLOS

Pour les représentants des étudiants :

- 1^{er} cycle

- Mme FROMONOT
- M. SELMANI
- M. DALIGAULT
- Mme DE LONGRAYE

- 2nd cycle

- M. JACQUET
- Mme SCHOTT

- M. KRAUSZ
- Mme CAMUS
- Mme ALBERTONI

Pour les membres invités :

- Mme AQUATIAS, Directrice des études pour le premier cycle
- M. PETEV, Directeur des études pour le second cycle
- Mme LEHNI, Directrice déléguée aux relations internationales
- Mme GRANDHOMME, Responsable du service des études
- Mme HMAE, Responsable administratif et financier
- M. STOLLE, gestion des CA, Secrétaire de séance

Représentants des personnalités extérieures désignées au point 3 de l'ordre du jour :

- Mme Sophie HAGENMULLER, représentant M. Christophe GAUTIER, Directeur Général des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
- M. Didier KAHN
- Mme Estelle PIETRZYK
- Mme Véronique ROBITAILLIE

Monsieur le Président Dominique BUR salue les nombreux membres présents et, tout particulièrement, Monsieur Patrick GERARD, Directeur de l'ENA, qui siège pour la première fois au Conseil d'Administration. Le quorum étant atteint, il ouvre la réunion du Conseil.

Monsieur le Président Dominique BUR indique qu'à la demande du Directeur de l'IEP, Monsieur Gabriel ECKERT, le point 7 de l'ordre du jour est retiré. Puis il passe au point 1 de l'ordre du jour.

1-Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2017

Aucune modification de ce document n'a été demandée, Monsieur le Président Dominique BUR propose de passer au vote.

Le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

2-Cooptation des personnalités désignées à titre personnel

Monsieur le Président Dominique BUR donne la parole à Monsieur Gabriel ECKERT. Ce dernier rappelle que dans le collège des personnalités extérieures, 5 sont élues en tant que personnalités qualifiées. Parmi celles-ci, deux membres sortants souhaitent se représenter. Il s'agit de Madame Véronique ROBITAILLIE et de Monsieur Didier KAHN. Monsieur Gabriel ECKERT salue leur présence régulière et leur activité au sein du Conseil.

A l'inverse, Monsieur Vincent FROELICHER a démissionné de ses fonctions d'administrateur car ses diverses activités ne lui permettaient plus de siéger au Conseil d'Administrateur. En outre, Monsieur François-Gilles LE THEULE, après deux mandats consécutifs, n'a pas sollicité de renouvellement de celui-ci dès lors que ses activités actuelles l'ont éloigné, notamment géographiquement, de Sciences Po Strasbourg. Monsieur Gabriel ECKERT salue l'activité des deux membres sortants, en particulier celle de Monsieur François-Gilles LE THEULE qui a toujours été d'un grand soutien pour l'Institut.

En remplacement, Il propose les candidatures de Madame Estelle PIETRZYK et de Monsieur Christophe GAUTIER.

Madame Estelle PIETRZYK est une ancienne élève de Sciences Po Toulouse et dirige le Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg. Monsieur Christophe GAUTIER – qui n'a pu être présent ce soir et est représenté par Madame Sophie HAGENMULLER. Directrice du Cabinet – est un ancien élève de Sciences Po Bordeaux et exerce les fonctions de Directeur Général des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

A la suite de la présentation des quatre candidats, Monsieur Gabriel ECKERT, Madame Sophie HAGENMULLER, Monsieur Didier KAHN, Madame Estelle PIETRZYK, Madame Véronique ROBITAILLIE, se retirent le temps qu'il soit procédé au vote.

Monsieur le Président Dominique BUR demande aux membres du Conseil d'Administration s'il est possible de voter à main levée. Cette proposition ayant été approuvée à l'unanimité, il peut être voté à main levée sur la cooptation des personnalités extérieures. Madame Catherine HMAE précise qu'il y a 31 votants dont 8 titulaires de procurations.

La candidature de Monsieur Christophe GAUTIER est approuvée à l'unanimité.

La candidature de Monsieur Didier KAHN est approuvée à l'unanimité.

La candidature de Madame Véronique ROBITAILLIE est approuvée à l'unanimité.

La candidature de Madame Estelle PIETRZYK est approuvée à l'unanimité.

A l'issue du vote, Monsieur Gabriel ECKERT, Madame Sophie HAGENMULLER, Monsieur Didier KAHN, Madame Estelle PIETRZYK, Madame Véronique ROBITAILLIE reprennent place au sein du Conseil d'Administration. Monsieur le Président Dominique BUR félicite les quatre membres élus à l'unanimité, lesquels permettent d'intégrer de nouvelles compétences au sein du Conseil d'Administration.

3-Présentation de la nouvelle offre de formation 2018-2022

Monsieur Gabriel ECKERT indique que la présente délibération vise à entériner le travail fait précédemment en Conseil d'Administration et dans le cadre de nombreuses réunions avec les responsables des Masters, les enseignants et les étudiants. Ce travail avait pour objet la réforme de notre offre de formation de diplômes nationaux de Master et de Licence en vue de son accréditation par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Cette offre a été construite sur la base de l'évaluation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur et de la détermination des projets pédagogiques et scientifiques de l'Institut. Elle se caractérise principalement par la mise en œuvre de 6 mentions de Master (Administration publique, Droit européen, Etudes européennes et internationales, Finance, Relations internationales et Science politique) et, au sein de ceux-ci, de 18 parcours. Les évolutions sont principalement de deux ordres :

- En premier lieu, il est procédé à la création d'une mention en Relations internationales qui se compose d'un Master 1 Relations internationales puis de trois parcours en Master 2 avec une orientation professionnelle fortement marquée. L'accent est mis sur les relations de l'Europe avec le reste du Monde et cela en lien avec le statut de ville diplomatique de Strasbourg.
- En second lieu, la nouvelle offre de formation développe la mention en Science politique avec l'ajout, dès cette année, du parcours de M2 Communication publique et institutionnelle et, l'an prochain, du parcours de M2 Santé, environnement et politique, en étroite coopération avec la Faculté de Médecine.

De manière plus détaillée, Monsieur Gabriel ECKERT rappelle que, dans le cadre de la maquette présentée, les cours en langue étrangère constituent des cours magistraux, à l'inverse des cours de langue qui sont assimilés à des heures TD.

A la suite de cette présentation un débat s'instaure. Madame Marine DE LASALLE souligne que la réforme a été conduite dans un esprit collectif et d'écoute et remercie l'équipe administrative pour l'énorme travail mené. Monsieur Gabriel ECKERT indique également que la saisie de toute l'offre de formation dans le système ROF (Répertoire de l'Offre de Formation) constitue un travail considérable.

Monsieur Patrick GERARD indique être impressionné par la qualité de l'offre de formation de l'IEP. Il rappelle que des Masters en Administration publique sont suivis par des élèves étrangers de l'ENA qui sont très heureux d'obtenir une diplomation française. A ce titre, deux parcours de master sont cogérés avec

l'ENA (parcours Administration comparée et gestion publique et parcours Administration comparée et action économique).

A l'issue du débat, Monsieur le Président Dominique BUR propose de passer au vote et le point est adopté à l'unanimité.

4- Capacité d'accueil concernant l'accès en M1 Relations internationales et M1 Science politique à la rentrée 2018

Monsieur Gabriel ECKERT rappelle que suite à la loi du 23 décembre 2016 qui régit l'accès en Master, il y a lieu de fixer la capacité d'accueil en première année de Master Relations internationales et Science politique. Il est proposé de conserver les capacités d'accueil de l'année précédente (50 étudiants dans chaque parcours).

A l'issue de cette présentation, Monsieur le Président Dominique BUR propose de passer au vote et le point est adopté à l'unanimité.

5-Présentation du dossier d'accréditation par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du diplôme de Sciences Po Strasbourg

Monsieur Gabriel ECKERT rappelle que le diplôme de Sciences Po Strasbourg est un diplôme « propre », distinct à la fois des diplômes d'Université (DU) et des diplômes nationaux (Diplômes nationaux de master et licence dont le contenu a été adopté au point 3). Pour autant, ce diplôme propre, se déroulant sur cinq années d'études, est gradé master. Cela consiste, pour des structures qui ne sont pas des Universités, à voir leur diplôme assimilé à un master après contrôle et accréditation par le MESR. Si cette procédure – dans le cadre de laquelle s'inscrit la présente délibération – est essentielle pour les IEP qui ne sont pas des composantes d'une Université, elle n'est pas entièrement neutre pour Sciences Po Strasbourg, dans la mesure où tous les étudiants de cinquième année du diplôme propre ne sont pas inscrits conjointement en diplôme national de Master (par exemple, les élèves en Prépa ENA ou en mutualisation, dans certains cas). Ceux-ci n'ont donc accès au Master que par le biais du diplôme propre, gradé Master.

Un décret du 10 mai 2017 a cependant modifié le régime du diplôme propre, gradé Master, en imposant une accréditation périodique par le MESR. C'est à cette fin qu'a été établi, en concertation avec les services du MESR, le dossier de présentation du diplôme propre qui est soumis au Conseil d'Administration. Ce dossier, après délibération par le Conseil académique de l'Université, sera soumis au CNESER, pour avis, puis à la décision du MESR.

Sur le fond, le dossier présenté traduit, logiquement, l'existant, c'est-à-dire décrit le contenu de la formation pédagogique et scientifique qui caractérise le diplôme propre de Sciences Po Strasbourg. Des perspectives d'évolution sont également mises en évidence par la création d'un Conseil de perfectionnement dédié au diplôme propre ou par le renforcement de la maquette de cinquième année.

Au terme de cette présentation, un débat s'engage au cours duquel Monsieur Juan José TORREIRO-LAREO relève que le dossier d'accréditation semble limiter le rôle des PRAG de Sciences Po Strasbourg à la prise en charge de conférences de méthode. Monsieur Gabriel ECKERT indique qu'il s'agit là d'une erreur de formulation qui sera rectifiée dans le dossier, les PRAG prenant, bien évidemment, également en charge des cours magistraux.

A l'issue du débat, Monsieur le Président Dominique BUR propose de passer au vote et le point est adopté à l'unanimité.

6-Dispositif d'égalité des chances :

6.1-Bilan 2017 et perspectives 2018 du Programme d'Etudes Intégrées

Monsieur Gabriel ECKERT rappelle que le programme PEI a connu une montée en puissance importante ces dernières années et souligne la forte mobilisation des équipes enseignantes, administratives et étudiantes puis donne la parole à Madame Anne-France DELANNAY, responsable du programme PEI.

Madame Anne-France DELANNAY indique que le programme PEI a concerné plus de 250 élèves l'an dernier, venant de 24 lycées et de 13 collèges. Il y avait 68% de filles et 86% de boursiers.

En 2016/2017 a été inauguré PEI COLLEGE qui concerne des étudiants de 3^{ème} dans des établissements de type REP et REP+ de l'Académie de Strasbourg. Le programme est consacré à la découverte de l'Union européenne et donne lieu à une soutenance des travaux devant un jury. L'année passée, c'est le collège de Bourtzwiller qui a été primé pour son travail sur le thème : « Existe-t-il une identité européenne ? ».

Le programme PEI PREMIERE est consacré à l'univers des médias (avec une visite guidée des DNA et un atelier radio avec Yannick Olland de RTL) et de la diplomatie (organisation d'un MUN). Grâce à l'aide de Stras'Diplomacy, a été organisé, dans l'hémicycle de la Région Grand Est, une simulation de négociations diplomatiques (MUN). Madame Anne-France DELANNAY remercie Monsieur Christian DEBEVE de son accueil et de son soutien au programme.

Enfin, le programme PEI TERMINALE est consacré à la préparation du concours d'entrée en 1^{ère} année de l'IEP. Il a connu, en 2016/2017, une extension aux 4 départements de l'Académie de Nancy Metz. Cette extension s'est traduite par la mise en place d'un internat grâce à la collaboration du Lycée Jean Monnet et, pour la partie restauration, du CROUS. Par ailleurs, le programme dispose des moyens suivants :

- la plateforme Tremplin
- des réunions dans le cadre du lycée encadrées par des professeurs référents
- les stages de préparation (3 séances par an) avec un enseignement sur les épreuves du concours et des concours blancs avec des rendus de copies individualisés
- le tutorat étudiant par des étudiants moniteurs qui animent une page facebook
- des activités culturelles (découverte de Strasbourg et visites de musées)

Les résultats sont à la hauteur du travail fourni : 74 étudiants sur 106 se sont inscrits au concours de l'IEP et, surtout, le taux de réussite a été de 28% (contre 7% pour les néo-bacheliers). Par ailleurs, 40% des étudiants ont eu la mention Très bien au baccalauréat.

Madame Anne-France DELANNAY souligne l'engagement exceptionnel de Jessica DAVID ainsi que des 2 services civiques, des moniteurs et des 165 parrains étudiants. Par ailleurs, au plan pédagogique, 13 enseignants de l'IEP et 3 enseignants extérieurs ont fait cours. Dans les établissements partenaires, 46 professeurs référents ont encadré 152 professeurs impliqués.

Au plan financier, le budget du programme PEI a été, en 2016/2017, de 135.000 €. Madame Anne-France DELANNAY remercie les différents partenaires pour leur aide à ce programme.

En ce qui concerne les perspectives 2017/2018, il a été procédé à une nouvelle extension géographique du programme PEI à destination des lycées de l'Académie de Reims qui permet dorénavant de couvrir 9 des 10 départements de la Région Grand Est. Cela constitue un défi logistique et impose de renforcer la coopération avec les associations étudiantes de l'IEP (Stras'Diplomacy, Sciences Po Forum, Ecole des Jeunes Orateurs et Association des anciens de l'IEP).

Enfin nous fêterons les 10 ans du programme PEI qui a permis à 137 étudiants d'intégrer l'IEP de Strasbourg dont 30 sont déjà diplômés.

Monsieur le Président Dominique BUR salue les résultats remarquables de ce programme qui nécessite une énergie considérable pour aboutir à ces résultats.

Monsieur Jean HOWILLER est, lui aussi, admiratif devant la réussite du programme et sa montée en puissance et félicite les participants au programme qui prennent part à une expérience humaine formidable.

Monsieur Gabriel ECKERT souligne qu'il est indispensable que la montée en charge du programme d'études intégrées s'accompagne des moyens humains et financiers. Il y a des inquiétudes en ce qui concerne la subvention de l'Académie de Reims. Il faut également promouvoir le mécénat privé afin de pouvoir continuer à renforcer le programme.

Monsieur le Président Dominique BUR clôt le débat en précisant que le point ne fait pas l'objet d'une approbation en Conseil.

6.2-Avenant financier relatif à la convention avec l'association Stras'Diplomacy

Monsieur Gabriel ECKERT précise que la convention avec l'association Stras'Diplomacy concerne 43 moniteurs qui ont participé à l'organisation du MUN de PEI Première. Le coût est donc de 4300 €.

A l'issue de cette présentation, Monsieur le Président Dominique BUR propose de passer au vote et le point est adopté à l'unanimité.

6.3-Convention avec l'association BDI (Bureau des Initiatives)

Monsieur Gabriel ECKERT présente cette convention qui organise la participation du BDI au programme PEI Collèges et, plus précisément, le tutorat des élèves de troisième.

A l'issue de cette présentation, Monsieur le Président Dominique BUR propose de passer au vote et le point est adopté à l'unanimité.

7-Convention avec le Lycée Fustel de Coulanges relative à une procédure d'admission en deuxième année du diplôme d'IEP

Le point a été retiré de l'ordre du jour.

8-Convention avec l'Université de la Réunion relative à l'organisation d'examens délocalisés dans le cadre de la licence professionnelle Etudes Territoriales Appliquées

A l'issue de la présentation du point par Monsieur Gabriel ECKERT, Madame Véronique ROBITAILLIE se pose la question de l'organisation de l'examen par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale de la Réunion.

Monsieur le Président Dominique BUR propose de passer au vote et le point est adopté à l'unanimité.

9-Convention de coopération avec l'ENA relative à la revue EUTalk.eu

Madame Marine DE LASALLE complète la présentation de ce point par Monsieur Gabriel ECKERT en soulignant l'implication des étudiants du Master en études européennes et internationales qui participent, avec des étudiants ayant des compétences en journalisme, à la rédaction de certains articles de la revue. La revue permet également un large transfert de savoir à destination d'un public qui s'intéresse aux questions européennes.

Monsieur Patrick GERARD estime ne rien avoir à ajouter à ce qui a été dit mais, par souci d'impartialité, ne prend pas part au vote.

Monsieur le Président Dominique BUR propose de passer au vote et le point est adopté à l'unanimité sauf en ce qui concerne Monsieur Patrick GERARD qui n'a pas pris part au vote.

10-Subventions aux associations de l'IEP

Monsieur Gabriel ECKERT indique que l'enveloppe de subvention votée par le Conseil d'Administration, lors de l'adoption du budget, est répartie sur la base de la proposition faite par le bureau inter associations, après négociation entre les représentants de toutes les associations étudiantes.

A l'issue de cette présentation, Monsieur Yoann JACQUET signale que de nombreux associatifs regrettent une baisse de leur subvention en raison de l'augmentation du nombre total d'associations (notamment en M2). Monsieur Gabriel ECKERT lui répond que l'enveloppe dédiée au soutien à la vie associative est supérieure à celle des IEP de région, ce d'autant plus qu'elle n'intègre pas le financement versé en contrepartie de l'aide apportée au programme PEI par nombre d'associations (voir point 6.1 et 6.2). En outre, cette enveloppe de 41.000 € correspond approximativement à deux emplois de catégorie C. Il faut donc opérer un arbitrage et tenir compte des autres dépenses de l'Institut. Par ailleurs, Monsieur Gabriel ECKERT préconise que les associations de Master se regroupent par mention. En effet, un trop grand nombre d'associations risque de conduire à un émiettement de leur action et à une fragilisation de celles-ci.

Madame Blandine CAMUS demande ce qu'il en est de la subvention de l'Association des anciens. Monsieur Jean HOWILLER indique que la subvention pour l'Association des anciens de l'IEP est identique depuis 4 ans. Par ailleurs, l'Association des anciens disposait d'un 1/2 poste mis à disposition par l'IEP, ce à quoi elle a renoncé il y a deux ans, et doit maintenant financer sur ses fonds propres un contrat aidé. L'Association des anciens contribue donc à l'effort budgétaire.

Monsieur Gabriel ECKERT rappelle, par ailleurs, le rôle joué par l'Association des anciens à l'égard des diplômés de Sciences Po Strasbourg.

Monsieur le Président Dominique BUR propose de passer au vote et le point est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

11-Relations Internationales :

Le point est présenté par Madame Caroline LEHNI qui indique notamment que le renouvellement de la convention avec Elmira College concerne la mobilité d'un étudiant par an. Pour ce qui est de l'accord d'échange avec l'Université de Cuyo à Mendoza, elle précise qu'en 2014/15 et 2016/17 deux étudiants sont partis hors échange mais ont permis la mise en relation qui a débouché sur le présent accord.

Monsieur le Président Dominique BUR propose de passer au vote et le point est adopté à l'unanimité

12-Concours communs 2017: avenants relatifs à la péréquation des dépenses et recettes

Le point est présenté par Monsieur Gabriel ECKERT qui rappelle les règles de répartition des charges et des recettes brutes dans le cadre de l'organisation des concours commun.

A l'issue de cette présentation, Monsieur le Président Dominique BUR propose de passer au vote et le point est adopté à l'unanimité.

13-Divers

Monsieur Gabriel ECKERT rappelle les dates des prochains Conseils d'Administration, à savoir le 19 avril et le 12 juin. Il précise que le 14 juin aura lieu la cérémonie commémorant les 10 ans du concours commun en présence de Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Monsieur le Président Dominique BUR clôt le présent Conseil à 19h15.

Le Directeur de l'IEP
Professeur Gabriel ECKERT.